

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL SYNDICAL
Du lundi 13 mars 2017 de 18h à 20h

Date de convocation : 09 mars 2017

PRÉSENTS : Saliha ARRADA, Michèle COUVERT, Eric GERARD, Claude MALIA, Nicolas MOMETTI

EXCUSÉES : Brigitte BALBO, Nelly CARRAT, Marie-Pierre SAMSON

Secrétaire de séance : Eric GERARD

Ordre du jour

1. **Approbation du dernier compte-rendu**
2. **Dates de fermeture 2017 du Centre socioculturel**
3. **Délibération n°771 : Demande de subvention de fonctionnement au Département de l'Isère pour les Ram**
4. **Délibération n°772 : Ouverture des crédits d'investissements**
5. **Débat d'orientation budgétaire**
6. **Questions diverses : plan de développement du Sicsoc, changement de destination du logement, fin de la concession du logement de fonction pour nécessité absolue de service**

1. Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du dernier Conseil syndical (22 décembre 2016) est adopté à l'unanimité.

2. Dates de fermeture 2017 du Centre socioculturel

- En raison des ponts de l'Ascension et de l'Assomption, le Centre socioculturel sera fermé le vendredi 26 mai et le lundi 14 août 2017.
- Sur l'été, fermeture de la Maison des jeunes : du 01 au 15 août au vue de la baisse importante de la fréquentation.
- Fermeture des Centres de loisirs petite enfance et enfance du 28.08 au 03.09.2017 pour cause de grand nettoyage des établissements scolaires, lieu ordinaire d'accueil des centres.
- Fermeture des Centres de loisirs petite enfance et enfance, le mercredi 06.09 afin de préparer la rentrée scolaire, organiser l'année et réaliser les recrutements nécessaires.

3. Délibération n°771 : Demande de subvention de fonctionnement au Département de l'Isère pour les Relais assistantes maternelles

M. le Président rappelle que le Département de l'Isère offre une subvention d'aide au fonctionnement des Relais d'Assistants Maternels (RAM) et qu'il convient d'en faire la demande pour l'exercice 2017.

Après débat, les membres du Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents, décident d'engager le processus de demande de subvention et chargent M. le Président de signer tous les documents s'y rapportant.

4. Délibération n°772 : Ouverture des crédits d'investissements

Monsieur le Président propose au Conseil syndical d'ouvrir des crédits en section d'investissements, avant le vote du budget primitif, pour permettre le paiement des premières dépenses d'investissements.

Le Conseil syndical, sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, autorise :

- Monsieur le Président à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2017 ;
- S'engage à inscrire, dès le vote du Budget primitif 2017, les crédits d'investissement suivants :

	Intitulés	Sommes à inscrire au BP 2017
2184	Autres immobilisations - Mobilier	5000.00 €
2188	Autres immobilisations	2400.00 €
2313	Immobilisations en cours - construction	20500.00 €
271	Titres immobilisés	1 000.00 €
	Total	28 00.00 €

5. Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Président présente le budget primitif 2017 de fonctionnement et d'investissements 2017. Après débats, les BP 2017 peuvent être soumis au prochain vote.

Une présentation pluriannuelle de l'évolution de la masse salariale sera à présenter prochainement.

6. Questions diverses : plan de développement du Sicsoc, changement de destination du logement, fin de la concession du logement de fonction pour nécessité absolue de service

Le projet partenarial de création d'espaces dédiés à la formation, à l'accompagnement vers l'emploi et l'accès au numérique n'ayant pu aboutir, le besoin demeure sur le territoire.

Les élus du Sicsoc ont décidé de poursuivre leur développement en répondant à ce besoin et opte pour la création d'un Point information jeunesse (PIJ) labellisé.

De fait, la décision a été prise de modifier la destination du logement de fonction. Le logement accueillera, après travaux, le PIJ avec des espaces collectifs pour les réunions d'information et de formation, un espace dédié à l'accès au numérique, des bureaux individuels.

La concession du logement de fonction pour nécessité absolue de service prend fin.

Aucune autre question n'est ajoutée à l'ordre du jour, Monsieur le Président clôt la séance.